

## PROGRAMME DE MESURAGE ET D'INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le programme de mesurage et d'inspection des installations septiques se déroulera à nouveau cette année. Comme dans le passé, un employé se présentera à votre propriété pour effectuer le mesurage et l'inspection de votre installation septique.

Pour ce faire, nous aurons besoin de votre collaboration pour assurer un service rapide et efficace.

Voici ce que vous devez faire :

- **Dégagez les deux (2) couvercles** de votre fosse septique en laissant un espace libre d'au moins 15 cm (6 pouces) au pourtour des couvercles tel qu'illustré ci-bas :



- **Retirez les vis** sur les couvercles de plastique, le cas échéant. Vous n'avez pas à retirer les couvercles, l'employé de la municipalité se chargera de les ouvrir et de les refermer;
- **Assurer l'accessibilité et la sécurité du site** en laissant votre barrière ouverte et en indiquant l'emplacement, si nécessaire.

Le programme consiste à mesurer la boue et l'écume à l'intérieur de la fosse septique. Si la mesure indique une accumulation de boues supérieure à 30 cm ou une épaisseur d'écume supérieure à 12 cm, la fosse devra être vidangée.

Nous effectuerons la vidange, si nécessaire, durant les deux semaines suivant le mesurage. **Vos couvercles devront donc être libérés pour un maximum de trois semaines.** La vidange vous sera facturée au tarif de groupe et la facture vous sera transmise par courrier. Prenez note que votre présence n'est pas requise pour le mesurage ou la vidange.

Nous vous invitons à consulter le calendrier joint à cette lettre pour connaître la semaine prévue pour votre secteur. Soyez avisés que si votre fosse septique n'est pas accessible dans la semaine prévue pour le mesurage, des frais pourraient vous être facturés pour les visites supplémentaires.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en environnement au 819 838-5877, poste 203.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

## SEPTIC SYSTEM INSPECTION AND MEASUREMENT PROGRAM

We will proceed, again this year, with the septic system inspection and measurement program. As in previous years, an employee will come to your property to measure and inspect your septic system.

To ensure a quick and effective service, we will need your collaboration. Here is what we need you to do:

- **Clear the two (2) covers** of your septic tank. At least 15cm (6 inches) around the covers as shown on the picture below.



- If the covers are made of plastic, **the screws must be taken out.** You don't have to open the covers; the employee will take care of it;
- **Make sure the site is safe and accessible** by leaving your gate open and by indicating the location of the septic tank, if necessary.

The program consists of measuring the sludge and the scum inside the septic tank. If the measurement exceeds 30 cm for the sludge or 12 cm for the scum, the septic tank will have to be emptied.

If necessary, the tank will be emptied in the two weeks following the measurement. Therefore, **the tank covers will have to be cleared for a maximum of three weeks.** The emptying will be charged at a group rate obtained by the Municipality and the invoice will be sent to you by mail. Your presence is not required for the measurement or the emptying.

We invite you to consult the calendar joined to this letter to know which week the measurement of your sector is planned. Please be advised that, if your septic tank is not accessible during the week indicated in the calendar, fees for additional visits could apply.

If you have any questions or comments, please contact the inspector at 819 838-5877 ext. 203.

Thank you for your collaboration.



# 2024

**SEMAINE DE MESURAGE SELON LES SECTEURS  
/ WEEKS OF MEASUREMENT BY SECTOR**

<b>Secteur 1 / Sector 1</b> <b>10 juin au 14 juin / June 10<sup>th</sup> to June 14<sup>th</sup></b>	<b>Secteur 4 / Sector 4</b> <b>2 juillet au 5 juillet / July 2<sup>nd</sup> to July 5<sup>th</sup></b>
Route 143 Chemin Harvey Chemin Labbé Chemin Roy	Chemin Barnston Chemin Bowen Chemin Curtis Chemin Kingscroft Rue Main
<b>Secteur 2 / Sector 2</b> <b>17 juin au 21 juin / June 17<sup>th</sup> to June 21<sup>st</sup></b>	<b>Secteur 5 / Sector 5</b> <b>8 juillet au 12 juillet / July 8<sup>th</sup> to July 12<sup>th</sup></b>
Chemin Côté Chemin Kent Rue Massawippi Rue Meadow Chemin North Chemin Olivier Chemin Perreault Chemin Pope Chemin Ride Chemin Wells	Chemin du Lac Chemin Lord
	<b>Secteur 6 / Sector 6</b> <b>15 juillet au 19 juillet / July 15<sup>th</sup> to July 19<sup>th</sup></b>
	Chemin de la Baie Woodland
	<b>Secteur 7 / Sector 7</b> <b>22 juillet au 26 juillet / July 22<sup>nd</sup> to July 26<sup>th</sup></b>
<b>Secteur 3 / Sector 3</b> <b>25 juin au 28 juin / June 25<sup>th</sup> to June 28<sup>th</sup></b>	Chemin du Domaine-Hatley Chemin McDougall Chemin des Cerfs Chemin des Myglands Chemin Taylor Chemin de la Station Chemin du Ruisseau Chemin Bélanger
Chemin Barnston Route 208 Est Route 208 Ouest Chemin Blackberry Rue des Cèdres Rue des Huards Chemin Keeler Chemin Nolka Chemin du Sanctuaire Chemin Wilson Chemin Walker	



## PROGRAMME DE MESURAGE ET D'INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES - 2024

### *SEPTIC SYSTEM INSPECTION AND MEASUREMENT PROGRAM – 2024*



**Préparation et marche à suivre pour les citoyens de Hatley concernés par le programme de mesurage et d'inspection des installations septiques.**

*Preparation and procedure for Hatley citizens concerned by the septic system measurement and inspection program.*